
**Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**

Distr. restreinte
24 mai 2023
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-huitième réunion**

Solutions**Résumé**

Le présent document fait une mise à jour sur les progrès et les défis, ainsi que les efforts déployés par le HCR et la communauté internationale pour parvenir à des solutions pour les réfugiés et les déplacés internes depuis que le document de séance sur les solutions (EC/73/SC/CRP.13) a été présenté à la quatre-vingt-quatrième réunion du Comité permanent en juin 2022. S'il reste difficile de trouver des solutions durables pour la grande majorité des déplacés internes, des progrès ont été accomplis, comme la cessation du statut de réfugié pour les réfugiés ivoiriens, la création d'une quatrième plateforme d'appui régionale et le document Solutions pour les réfugiés dans des pays tiers : feuille de route 2030. L'an dernier, le Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection a cherché à identifier des possibilités d'étendre et de stimuler la coopération pour le développement entre les acteurs humanitaires, du développement et de la paix et les institutions financières internationales, et entre les pays d'accueil et d'origine afin de soutenir la mise en place de conditions favorables dans les régions d'origine et de renforcer le capital humain essentiel à la réussite de toute solution. Ce document conclut en soulignant l'occasion que fournit le Forum mondial sur les réfugiés 2023 aux États et aux parties prenantes de débloquer des possibilités de solutions.

I. Aperçu des progrès et des défis en matière de solutions

1. En 2022, l'instabilité politique, les problèmes de sécurité, le manque de services et de moyens d'existence, aggravés par les effets du changement climatique, ont continué à entraver le retour des personnes déplacées de force. Sur les 103 millions de personnes déplacées de force dans le monde entier, environ 6 % ont pu rentrer chez elles. Seul 1 % de la population totale de réfugiés est rentré, soulignant le caractère prolongé de nombreuses situations de déplacement.
2. Des succès ont été enregistrés dans la recherche de solutions. Citons notamment le rapatriement volontaire des réfugiés depuis la Côte d'Ivoire, qui a abouti à l'invocation de la clause de cessation en juin 2022. À la fin de l'année, quelque 96 % des réfugiés étaient rentrés en Côte d'Ivoire, mettant fin à l'une des situations de réfugiés les plus prolongées d'Afrique de l'Ouest.
3. Le document Solutions pour les réfugiés dans les pays tiers : feuille de route 2030¹ étend la Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires et réaffirme que la réinstallation est un outil de protection essentiel, notamment pour les personnes à risque. La feuille de route renforce aussi les engagements multipartites à protéger les réfugiés par l'extension du regroupement familial et des voies complémentaires.
4. Le plaidoyer du HCR pour plus de places de réinstallation s'est traduit par une augmentation des quotas accordés par les États pour 2022. Malgré ce progrès, moins de 8 % des 1,47 million de réfugiés ayant besoin d'être réinstallés ont pu avoir accès à cette solution et les quotas pour les années futures restent inconnus. La collaboration sur une planification pluriannuelle dans le contexte d'une planification plus large de la protection et des solutions est en cours mais aura besoin d'un soutien important des États pour réussir.
5. Le HCR a procédé à une évaluation² de son appui au rapatriement volontaire et à la réintégration. L'évaluation a mis en évidence des domaines pouvant être améliorés, comme une analyse globale du contexte, un suivi efficace des besoins des personnes de retour, une planification fondée sur les besoins, une participation accrue des réfugiés, des stratégies de plaidoyer plus élaborées, un engagement pluripartite, des accords nationaux et régionaux renforcés et une meilleure gestion des connaissances.
6. Malgré les défis complexes que représentent la coordination gouvernementale, les politiques restrictives et la longueur des processus de naturalisation, les engagements envers le Pacte mondial sur les réfugiés et d'autres initiatives ont entraîné des progrès significatifs dans la promotion d'une intégration locale efficace pour des populations de réfugiés spécifiques. Au Mexique, les accords de coopération stratégique entre le HCR et le Ministère des affaires étrangères ont joué un rôle crucial en facilitant les demandes de naturalisation. Au Libéria, l'engagement des acteurs du développement a facilité l'intégration juridique, le guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil de la Banque mondiale ayant permis la délivrance de permis de résidence permanents gratuits aux anciens réfugiés ivoiriens. De même, en République démocratique du Congo, les efforts ont principalement porté sur l'accès à la terre en vue de l'obtention de moyens d'existence afin de promouvoir l'intégration socio-économique en plus du droit de résidence légal.
7. Outre la recherche de solutions durables, la crise mondiale de déplacement actuelle nécessite également un effort concerté afin d'étendre les solutions locales et dans des pays tiers. Le soutien de l'inclusion, le développement de la résilience et le renforcement du capital humain sont nécessaires à la réussite de toute solution. Le Pacte mondial sur les réfugiés reflète cette orientation. Il insiste sur le renforcement du capital humain des réfugiés et des communautés et encourage l'investissement dans les capacités institutionnelles par des politiques de développement inclusives et l'ouverture de voies

¹ Disponible à l'adresse <https://globalcompactrefugees.org/compact-action/initiatives/expanding-third-country-solutions>

² Disponible à l'adresse <https://www.unhcr.org/uk/media/es/2022/04-evaluation-unhcrs-repatriation-programmes-and-activities-2015-2021>.

migratoires et de mobilité de la main-d'œuvre pour les réfugiés. À cet égard, l'existence et l'acceptation généralisées de documents de voyage fournissant aux réfugiés le droit de quitter et de regagner leur pays d'asile en toute sécurité, sans risquer d'être refoulés, est un outil essentiel pour faciliter les solutions.

II. Soutenir la mise en place de conditions favorables dans les pays et les régions d'origine

8. Malgré les vastes défis et les lourdes contraintes liés au rapatriement, des progrès ont été accomplis dans certains pays. Depuis 2017, en collaboration avec diverses parties prenantes, le HCR a facilité le rapatriement volontaire de plus de 207 000 réfugiés burundais, principalement depuis la République-Unie de Tanzanie vers le Burundi, où les conditions de retour se sont considérablement améliorées. En novembre 2022, le Gouvernement du Burundi et le HCR ont organisé une table ronde de haut niveau avec les acteurs du développement afin de renforcer l'accès aux services essentiels et aux moyens d'existence, d'encourager une plus grande autonomie des réfugiés et de plaider pour l'intégration des personnes de retour dans les plans de développements nationaux.

9. En 2022, le HCR a renforcé ses partenariats avec les entités politiques régionales. Dans la région de l'Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique, l'initiative pour des solutions de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour le Soudan et le Soudan du Sud a soutenu l'inclusion des réfugiés, des déplacés internes et des personnes de retour dans le dialogue national afin d'assurer la prise en compte de leurs perspectives dans les stratégies et les plans nationaux de développement et de renforcement de la paix. Les approches régionales se sont poursuivies à travers la Stratégie de solutions pour les réfugiés Afghans, et en Amérique latine, le *Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones* (connu sous le nom de MIRPS en espagnol). S'appuyant sur la Déclaration de Yaoundé d'avril 2022, une quatrième plateforme a été lancée par le HCR, faisant intervenir sept gouvernements et parties prenantes pour faire face au déplacement en République centrafricaine, afin de mobiliser un appui pour des solutions durables, y compris les retours volontaires et la réintégration, et une inclusion effective des réfugiés.

10. Dans la région Asie-Pacifique, le HCR a intensifié des efforts visant à trouver des solutions pour 93 000 réfugiés sri-lankais se trouvant dans une situation de déplacement prolongé en Inde en plaidant pour des modalités d'intégration locale pour ceux qui choisissaient l'assimilation. Le HCR s'est également attaqué aux problèmes profonds auxquels sont confrontés les rapatriés sri-lankais en matière de logement, de terres et de propriété par des programmes de formation pour les fonctionnaires et des campagnes de sensibilisation sur les droits fonciers et les mécanismes d'orientation, dont ont bénéficié 1124 personnes.

11. En Afghanistan, le HCR et ses partenaires ont continué à tirer parti des acquis du développement dans 80 zones de retour et de réintégration prioritaires en améliorant l'accès à la santé, à l'éducation et aux moyens d'existence pour 3,2 millions d'Afghans. Des prêts de microfinance pour les personnes de retour et les déplacés internes ont été fournis en partenariat avec la *First Microfinance Bank of Afghanistan* et l'*Aga Khan Development Network*. Le comité directeur quadripartite de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans a réaffirmé l'accent mis sur la protection et les solutions pour les déplacés afghans, la priorité étant accordée à la création de conditions propices au retour et à la réintégration durables en Afghanistan.

12. Entre 2016 et 2022, 354 000 réfugiés syriens ont regagné leur pays depuis l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Türkiye. Le HCR et ses partenaires ont renforcé la préparation et la planification des retours, guidés par la Stratégie globale de protection et de solutions³ et le Pacte mondial sur les réfugiés. En République arabe syrienne, le HCR a fourni une assistance humanitaire et d'autres services aux réfugiés de retour et autres personnes vulnérables à travers un réseau de centres communautaires. Parallèlement, un dialogue est en cours avec le Gouvernement syrien et d'autres parties prenantes en vue de lever les obstacles au retour volontaire.

³ Disponible à l'adresse <https://data.unhcr.org/en/documents/details/63223>.

13. En 2022, quelque 5,8 millions de déplacés internes ont regagné leur lieu d'origine, soit une augmentation de 10 % (600 000) par rapport à l'année précédente. Le HCR a continué à promouvoir les solutions durables dès le départ et a adopté une approche multipartite dans des pays comme l'Éthiopie et l'Ukraine afin de permettre aux intéressés de prendre des décisions éclairées quant à la solution à choisir et d'intégrer la programmation des solutions dans la coordination des groupes sectoriels et autres processus. Le HCR reste déterminé à promouvoir des solutions profondément ancrées dans la protection et reposant l'analyse de données. Au Cameroun, l'Organisation a soutenu le recensement qui va prochainement être organisé par le gouvernement en recueillant des données sur les déplacés internes et les personnes de retour.

14. Le HCR travaille étroitement avec les autorités et la communauté internationale afin de créer des conditions de retours sûrs, dignes et durables par des approches axées sur les régions. Ces approches encouragent la cohésion sociale et l'engagement des autorités locales et des acteurs du développement en faveur de la protection et des solutions. Pour poursuivre cet objectif, le HCR a renforcé sa collaboration avec le PNUD à travers le Cadre global de coopération sur l'inclusion et les solutions (2023-2025), et avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à travers le Cadre d'engagement.

15. Au Soudan du Sud, les « poches d'espoir » sont une initiative axée sur les régions visant à renforcer les conditions de vie et l'accès aux services dans les communautés dans lesquelles rentrent les personnes déplacées, avec l'appui des autorités gouvernementales, des partenaires du développement et des acteurs de la paix. L'initiative met en œuvre des évaluations des besoins au niveau de la communauté et des projets qui soutiennent les possibilités d'avoir un moyen d'existence durable, l'autonomie économique et la coexistence pacifique, promouvant le développement durable dans ces communautés, conformément à l'avant-projet de stratégie de solutions durables au Soudan du Sud.

16. En 2022, le HCR a utilisé une approche axée sur les données pour guider son engagement à soutenir efficacement l'inclusion et la planification du retour des réfugiés. En République centrafricaine, le HCR collabore avec la Banque mondiale à la conduite d'évaluations globales sur la disponibilité de services et la capacité scolaire afin de soutenir le retour des réfugiés. En outre, l'Organisation procède à des évaluations au Soudan du Sud en vue d'anticiper les besoins supplémentaires pouvant découler du retour des réfugiés et d'y répondre.

III. Renforcer la résilience et l'inclusion

17. En 2022, le HCR a approfondi son partenariat avec la Banque mondiale pour appuyer les politiques et les possibilités d'investissement dans 16 pays d'accueil de réfugiés à faible revenu, afin de renforcer la protection des réfugiés et de promouvoir l'inclusion et les solutions. Le HCR évalue et suit les politiques de protection des réfugiés afin d'orienter les investissements vers l'inclusion économique et sociale des réfugiés et des communautés d'accueil. Depuis 2017, le partenariat avec le guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil de l'Association internationale de développement a permis d'obtenir 3,6 milliards de dollars E.-U. d'investissements. Le Mécanisme mondial de financement concessionnel a alloué 755 millions de dollars E.-U. de subventions pour débloquer plus de 6,1 milliards de dollars E.-U. de prêts concessionnels pour cinq pays à revenu intermédiaire depuis 2016, soutenant l'inclusion des réfugiés dans l'éducation, les soins de santé et les moyens d'existence.

18. En Ouganda, le guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil soutient la transition progressive de systèmes humanitaires parallèles à des systèmes nationaux d'éducation, de santé et d'approvisionnement en eau. En Mauritanie, le partenariat entre le HCR, la Banque mondiale, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement a beaucoup progressé sur la voie qui devrait permettre aux réfugiés d'avoir accès à des services de santé aux mêmes conditions que la communauté d'accueil, améliorant ainsi la santé générale des réfugiés et des communautés d'accueil.

19. Dans la région des Amériques, l'appui aux modalités d'inclusion des réfugiés se poursuit. Au Mexique, 28 500 réfugiés ont été relocalisés dans 11 destinations dans le cadre d'un programme d'intégration locale, qui s'est traduit par une contribution de huit millions

de dollars E.-U. au revenu fiscal national. Au Brésil, le HCR et l'OIM ont soutenu l'intégration de 95 000 Vénézuéliens relocalisés dans 850 municipalités dans le cadre de la stratégie gouvernementale. Une enquête effectuée auprès des personnes relocalisées a révélé que celles-ci bénéficiaient d'un meilleur accès aux emplois formels et aux programmes de logement et d'éducation, huit adultes sur dix ayant trouvé un emploi ou lancé leur propre activité.

20. En Argentine le HCR a collaboré avec les gouvernements central et locaux, les acteurs du développement et le secteur privé afin de promouvoir les solutions durables et l'intégration socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les communautés d'accueil. Les initiatives Villes solidaires et Parrainage communautaire ont fourni une plateforme permettant de stimuler les initiatives de l'État et de promouvoir la coordination avec les associations de migrants et de réfugiés fondées sur la communauté, soutenant l'intégration socioéconomique des réfugiés et des demandeurs d'asile.

21. En Équateur, le HCR, le Réseau Équateur du Pacte mondial et le programme *Sin Fronteras* ont lancé le label des entreprises inclusives, qui distingue les établissements qui emploient des réfugiés. À ce jour, 62 entreprises ont reçu ce label. Au Costa Rica, 30 entreprises ont été récompensées pour leurs efforts en faveur de l'inclusion et de l'intégration. Au Chili, l'initiative du marché inclusif a soutenu la commercialisation de produits et de services offerts par des réfugiés et des migrants et a bénéficié à 330 réfugiés et demandeurs d'asile qui ont également reçu une aide des programmes de protection sociale du gouvernement.

22. En Pologne, l'adoption d'une loi sur l'assistance aux réfugiés ukrainiens a facilité leur intégration dans la société polonaise dès le début de la situation d'urgence. Quelque 1,5 million de réfugiés ont obtenu un numéro d'identité personnel polonais et été inclus dans les services nationaux, bénéficiant des mêmes soins de santé et prestations sociales que les nationaux. Environ 900 000 réfugiés avaient obtenu un emploi en février 2023 et plus de 190 000 enfants ukrainiens et 400 enseignants ukrainiens ont été intégrés au système éducatif. La Pologne accorde des bourses aux élèves et aux étudiants ukrainiens et facilite l'accès à l'enseignement en ligne.

23. Le Gouvernement du Zimbabwe a pris des mesures pour inclure les réfugiés dans la réforme foncière nationale en distribuant des terres aux communautés marginalisées, y compris aux réfugiés, afin de favoriser leur autosuffisance. En 2022, 150 hectares de terres arables ont été alloués pour des projets portant sur des moyens d'existence durables autour du camp de réfugiés de Tongogara aux réfugiés et aux communautés d'accueil, pour promouvoir la coexistence et les synergies.

24. Au Kenya, la reconnaissance officielle du peuple Pemba en tant que communauté ethnique a permis de mettre fin à leur statut d'apatridie. L'enregistrement et la délivrance d'un document de citoyenneté individuel leur permet de participer pleinement à la société et d'avoir accès aux mêmes droits que les nationaux, notamment à l'éducation, aux soins de santé, à la protection sociale, aux services financiers et au marché du travail officiel.

25. En mai 2022, 36 villes du monde entier ont annoncé leur intention de mettre en place des services et des programmes pour les réfugiés et les migrants, répondant à l'appel à l'action locale afin de mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial sur les migrations. Cette annonce a été faite en marge du premier Forum d'examen des migrations internationales. Le premier rapport sur l'action locale pour les migrants et les réfugiés publié en 2022 a mis en évidence 29 initiatives locales qui étendent les possibilités d'emploi et d'entreprenariat.

26. Le HCR a invoqué avec succès l'adoption de cadres réglementaires permettant l'accès officiel des réfugiés aux services financiers en Afrique du Sud, à Djibouti, en Équateur, au Pérou et en Zambie. L'Organisation a également encouragé l'octroi de prêts à des entrepreneurs réfugiés pour la première fois, travaillant en partenariat avec les institutions de microfinance et les institutions financières de développement dans 12 pays (Argentine, Brésil, Colombie, Équateur, Kenya, Malawi, Maroc, Ouganda, Pérou, Rwanda, Tunisie et Zambie). En Ouganda, le programme de financement mixte (*blended finance*) soutenu par le HCR, l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et la Fondation Grameen Crédit Agricole a permis à plus de 79 000 entrepreneurs réfugiés et membres des communautés d'accueil de bénéficier de

prêts et d'autres services en 2022, notamment en matière d'éducation et de formation commerciale.

27. En 2022, le HCR a mis en œuvre des projets innovants visant à atténuer l'impact du changement climatique et à réduire son empreinte environnementale tout en renforçant ses capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence. En Afrique australe, des investissements ont été réalisés dans la reforestation, la cuisson propre, l'énergie solaire et les abris. Le HCR a co-organisé une table ronde régionale avec l'Institut national de gestion des catastrophes au Mozambique, qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action régional sur le climat pour soutenir la résilience climatique fondée sur des droits. En outre, l'Organisation a aidé la Communauté de développement de l'Afrique australe à développer un cadre d'action sur les déplacements induits par des catastrophes.

28. Les exemples ci-dessus illustrent les efforts déployés par le HCR en collaboration avec les gouvernements et les partenaires pour inclure les personnes déplacées ou apatrides dans les systèmes nationaux, les services financiers et le marché du travail. Cette approche entend leur fournir un accès multisectoriel durable, qui améliorera leur protection, le capital humain et les opportunités socio-économiques futures. Elle souligne en outre le renforcement des systèmes nationaux afin de mieux servir toutes les populations, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et aux Objectifs de développement durable.

IV. Solutions dans des pays tiers

29. Malgré les défis importants à relever, la vision exposée dans le document *Solutions pour les réfugiés dans des pays tiers : feuille de route 2030* reste ambitieuse, à savoir d'ici à 2030, fournir à trois millions de réfugiés une solution dans un pays tiers au moyen de la réinstallation (1 million), ainsi que des voies complémentaires et du regroupement familial (2 millions). Le HCR travaille avec ses partenaires à permettre un accès plus facile et sûr à ces possibilités à tous les réfugiés.

30. En 2022, 93 bureaux du HCR ont présenté des demandes de réinstallation au nom de plus de 116 000 réfugiés à 25 États, soit une augmentation de 84 % par rapport à 2021. Quelque 13 % des dossiers ont été soumis sur une base d'urgence en raison de besoins de protection spécifiques. Les réfugiés étaient principalement originaires de République arabe syrienne (37 000), de République démocratique du Congo (26 000), d'Afghanistan (12 000), du Myanmar (9000) et d'Érythrée (4000).

31. Les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que le conflit en Afghanistan et en Ukraine, ont pesé sur les capacités et eu des répercussions sur les opérations de réinstallation. Plus de 57 000 réfugiés sont partis vers 20 pays différents, soit une hausse de 49 % par rapport à 2021 mais bien loin de l'objectif de 90 000 pour l'année fixé dans la feuille de route. Les plus grands nombres de départs pour la réinstallation facilités par le HCR l'ont été vers les États-Unis d'Amérique (22 000), le Canada (11 000), l'Allemagne (5000), la Suède (5000) et la France (3000). Près d'un millier de personnes ont été évacuées depuis la Libye vers des mécanismes de transit d'urgence au Niger et au Rwanda en 2022. Le projet *Growing Solutions and Funding for Refugees* a soutenu la réinstallation de ces réfugiés en Argentine.

32. Le HCR continue à travailler avec les États et d'autres parties prenantes majeures à renforcer les partenariats, notamment dans le cadre des consultations tripartites annuelles sur la réinstallation et de son groupe consultatif de réfugiés s'y rattachant, ainsi que par le groupe central sur les situations prioritaires. L'Organisation a continué à aider les États à renforcer leur capacité à mettre en place des solutions dans des pays tiers ou à développer les solutions existantes, notamment avec des outils élaborés dans le cadre de l'initiative pour une réinstallation durable et des voies complémentaires.

33. Le HCR a poursuivi une approche de l'élaboration de voies complémentaires tenant compte de la protection en promouvant la participation des réfugiés. L'Organisation a

également collaboré avec l'alliance mondiale pour la mobilité des travailleurs réfugiés⁴ et l'équipe spéciale mondiale sur les voies de l'éducation dans des pays tiers⁵, dont l'objectif est de garantir l'égalité des chances afin que les réfugiés qualifiés puissent avoir accès aux possibilités existantes.

34. Le HCR a soutenu l'élaboration et le lancement de programmes axés sur l'éducation en Belgique, en France et en Irlande. L'Organisation a mis en place le premier Forum international sur les voies complémentaires, qui a réuni le secteur privé, les milieux universitaires, les réfugiés et les gouvernements à l'Institut international de droit humanitaire de San Remo. Un cadre pour l'octroi de prêts destinés à aider les réfugiés à avoir accès à l'éducation et à l'emploi a été lancé en collaboration avec *Pathway Club*⁶. La plateforme *Opportunities* du HCR, qui aide les réfugiés à trouver des programmes d'enseignement supérieur et de développement professionnel accrédités, est en train d'être mise à jour et fera l'objet d'un nouveau lancement en 2023.

35. Le Réseau de regroupement familial a renforcé la coopération entre les États et les partenaires dans l'élaboration de réponses aux crises en Afghanistan et en Ukraine, contribuant à l'émergence de meilleures pratiques afin d'améliorer l'accès au regroupement familial. Toutefois, les coûts et les documents exigés, entre autres, continuent d'être des obstacles au regroupement familial.

36. L'obtention de données précises sur l'admission grâce aux voies complémentaires reste un problème majeur pour le HCR, les États et autres partenaires. Le HCR et l'Organisation de coopération et de développement économiques continuent à collaborer afin de renforcer la base de connaissances sur l'existence et l'utilisation de voies complémentaires.

V. Conclusion

37. Le Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection de décembre 2022⁷ a été une étape importante en soulignant l'importance de la coopération en matière de développement pour parvenir à des solutions durables. Il s'est fortement aligné sur les Orientations stratégiques du Haut-Commissaire pour 2022-2026, qui fait une priorité de l'accès à l'asile, de l'octroi de documents et du renforcement de la participation des réfugiés, tout en promouvant des partenariats plus étroits pour le développement et l'engagement en faveur de la paix dans les réponses au déplacement et à l'apatridie. Le dialogue a souligné l'importance de solutions globales qui soient bénéfiques à long terme à la fois pour les communautés d'accueil et les personnes déplacées, comme les approches fondées sur la communauté grâce à des stratégies axées sur les régions, l'apport d'un appui à l'éducation et à la formation professionnelle afin de préparer les retours, et les réformes juridiques menées par le gouvernement. Les plateformes d'appui régionales et les coalitions multipartites sont apparues comme des outils clés pour tenter de remédier aux causes sous-jacentes du déplacement et faciliter les solutions durables. Alors que le second Forum mondial sur les réfugiés va bientôt se tenir, il est essentiel que nous continuions à ériger en priorité les solutions durables pour les personnes déplacées ou apatrides. En exploitant le potentiel que recèle le Pacte mondial sur les réfugiés et en intensifiant notre engagement à nouer des partenariats solides pour le développement et la paix, nous pouvons élaborer des stratégies efficaces pour lutter contre le déplacement et l'apatridie.

⁴ Disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/initiatives-ministerielles/alliance-mondiale-mobilite-travailleurs-refugies.html>.

⁵ Disponible à l'adresse <https://edpathways.org/>.

⁶ Disponible à l'adresse <https://pathwayclub.org/>.

⁷ Disponible à l'adresse <https://www.unhcr.org/media/2022-high-commissioners-dialogue-outcome-document-dialogue-action-english>.